REUNION DU C.A. DU 12 AOUT 2011 - PV N°4

ORDRE DU JOUR :

Intervention des responsables de commissions
Tarif affichage professionnel
Organisation des soirées privées
Point sur l'informatique
Point sur le bar
Bilan de la tournée
Ecole de tennis – rentrée – programmation annuelle – budget commission sportive – avenant convention libérale

La réunion débute à 18h35 par l'approbation du PV n°3

Présents: LUCASSON, PAYET, BADRE, MERRIEN, MAZZOLI, COLLEU, BERTIN, LAURET, BALANANT.
Absents/excusés : DELAVAQUERIE, BARBELLION, MOUCHEL

L'ordre du jour est modifié, le point abordé en premier est le bar.

POINT n°1:
Un échange de point de vue a eu lieu entre les membres du bureau après l'historique fait par le président de la convention proposée à M. Eric VITRY. Ce dernier est reçu par le bureau, il nous confirme son refus de la nouvelle proposition de partenariat justifié par des difficultés financières. Il reste disposé à réfléchir avec la commission composée de PAYET , BALANANT et BERTIN pour peaufiner le partenariat avec le club sur des bases saines.

POINT n°2 : Règles d'affichage sur le panneau adhérents
Rappel : L'affichage de particulier à particulier est gratuit pour les adhérents, la démarche est de se présenter au secrétariat qui va viser l'annonce.
Concernant tout autre affichage (professionnel ou commercial), la demande doit être adressée à Patricia BALANANT désignée par le bureau.

POINT n°3 : Organisation de soirées privées.
Le bureau rappelle aux adhérents que l'organisation de soirées privées sur les installations du club est soumise à l'accord du comité directeur ou de son représentant pour l'animation, M. Sully PAYET.

POINT n°4 : Informatique
La réservation informatique des terrains 8, 9, 10 et 11 est abandonnée à compter du 22 août 2011. Le système ADOC de la FFT est à l'étude. Michel MERRIEN et Philippe BARBELLION sont désignés référents ADOC pour le club.

POINT n°5 : Bilan de la tournée
La vice présidente, responsable de la commission sportive, juge très satisfaisante la tournée (voir affichage) . Elle rapporte la bonne gestion des tournois et 21 « perfs » chez les jeunes.
La formule 2012 est à réfléchir.

Après examen du bilan financier de la tournée, le trésorier donnera son accord pour la prime de 200 € pour chaque éducateur accompagnant.

POINT n°6 : École de tennis
La rentrée : le 24 août 2011.
Reprise des cours : 31 août 2011.
Les nouveautés :

- un cahier de liaison sera remis aux enfants (lien entre le club et les parents) et
- une réunion trimestrielle avec les parents sera mise en place
- un cahier de présences sera mis en place de manière à rattraper les cours : sur les 32 semaines de cours, 2 seront réservées au rattrapage des cours, les autres rattrapages seront faits pendant les vacances.
- Un organigramme de l'équipe technique sera affiché.
- Bertin proposera aux éducateurs un travail vidéo (en cas de pluie)

Autres informations:

- Les Petits Margouillats (8 ans) auront lieu les 7, 8 et 9 octobre 2011.
- Le Master se déroulera au TCD fin août, 19 joueurs du club sont qualifiés.
- Notre tournoi OPEN fait partie du calendrier HAND-TENNIS 2012 : un sportif handicapé Mickaël GEREMIAZ y participera.
- L'association Full Ace n'interviendra plus chez nous.
- Championnat Senior+ par équipes : PAYET et BERTIN sont chargés de négocier les repas pour cette compétition et aussi de récupérer l'avoir dont le club dispose chez Brasseries de Bourbon.
- Le problème d'Elodie VADEL est évoqué: elle peut bénéficier d'une convention en vue de sa formation au brevet d'état, avec pour tuteur Eric GUIRAUD. Elle devrait intervenir dans ce cadre à l'école de tennis . Aucune décision n'est prise par le bureau qui demande plus d'informations.

POINT n°7 : Activités moniteurs
Les éducateurs souhaitent des aménagements par rapport à l'occupation des terrains. Un terrain sera libéré par l'école de tennis, et les éducateurs souhaitent le récupérer et l'utiliser en libéral à partir de 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Le bureau donne son accord.
Le mercredi : un constat est fait. Il pleut souvent légèrement. Les éducateurs demandent à occuper à partir de 16h30, les terrains 6 et 7 en terre battue, s'ils sont libres de toute réservation et en cas de besoin. Le bureau est d'accord pour une période d'essai allant jusqu'au 8 octobre.
Le samedi : les éducateurs demandent les terrains 4 et 5 pour des cours collectifs adultes. Le président fait remarquer que cela réduirait trop le nombre de terrains mis à la disposition des adhérents. Le court n°5 étant très peu utilisé par les adhérents, le CD est d'accord pour une période d'essai octroyant aux moniteurs le court n°5 le samedi matin.

POINT n°8 : Tournoi OPEN
Sept joueurs sont contactés dont 2 -30. On attend aussi une réponse de l'équipe monégasque de coupe Davis.

POINT n°9 : Budget de la commission sportive.
Le trésorier confirme à la présidente de la commission sportive l'attribution de son budget.

POINT n°10 : Sully PAYET communique au bureau la facture détaillée des travaux piscine en soulignant la qualité du travail des agents.

La réunion se termine à 21h47.

Le secrétaire Le président